

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 20

Artikel: [Sur un nouveau journal]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

châtel a été le théâtre, on fit circuler une pétition demandant l'abolition du dimanche.

La pétition était couverte déjà d'un certain nombre de signatures, lorsqu'on la présenta à un laborieux vieillard de la campagne. « Tenez, lui dit-on, voilà du nouveau, signez. Mais le vieillard, ayant pris connaissance de la pétition, tança vertement le porteur en lui disant : *Il n'y a que les paresseux qui puissent faire une pétition pareille.* Pour moi, qui travaille pendant six jours de la semaine, je suis heureux de voir venir le dimanche pour me reposer ; c'est tellement un besoin pour moi, que je ne comprends pas les motifs de votre pétition ; à mon âge, je serai plutôt disposé à pétitionner pour avoir deux dimanches par semaine que pour en supprimer un.

Ainsi parla le vieillard, et il avait raison. Le dimanche, c'est-à-dire le jour du repos, n'est-il pas en réalité un bienfait pour la société toute entière comme pour le particulier, même pour les étourdis qui en demandaient la suppression.

Un auteur a dit : Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer. Nous dirons : Si le dimanche n'existait pas, il faudrait l'instituer, et une reconnaissance éternelle serait due au premier souverain, républicain ou monarchique, peu importe, qui aurait inscrit dans ses lois l'institution d'un jour de repos.

« Tu travailleras six jours et tu te reposeras le septième, » tel est le texte de la loi divine.

Mieux un peuple l'observera et mieux il s'en trouvera.

S. BLANC.

Un nouveau journal, l'*Economiste suisse*, vient de paraître à Berne. Depuis que le *Nouvel Economiste* de M. Pascal Duprat a cessé de paraître, il manquait à la Suisse française un organe qui, laissant de côté les discussions politiques, se donnât pour mission l'étude de toutes les questions économiques qui nous intéressent. La France, l'Angleterre, la Belgique possèdent plusieurs publications périodiques de ce genre. Chacune d'elles, outre les questions d'ordre général, s'occupe plus spécialement de l'analyse des faits qui s'accomplissent dans leur voisinage ; ces publications perdent ainsi, dans notre pays, une partie de leur intérêt aux yeux de ceux qui ne font pas des questions économiques une étude spéciale. Il est cependant utile que les saines notions de l'économie politique soient plus répandues qu'elles ne le sont aujourd'hui dans notre patrie surtout, où tous les citoyens peuvent être appelés à prendre une part plus ou moins active dans l'administration des affaires publiques, combien n'est-il pas nécessaire de mettre chacun à même de connaître les vrais principes de la science économique, de pouvoir étudier les relations entre la richesse, le travail, la production, la consommation, etc.

Nous voyons donc avec plaisir la création d'un journal suisse, devant s'occuper plus spécialement suivant son programme, des faits statistiques, financiers

et industriels de notre pays. Nous ignorons complètement quels sont les hommes qui doivent diriger cette publication ; ils n'ont pas jugé à propos, jusqu'ici, de se faire connaître.

Nous serions assez disposé à voir dans ce caractère anonyme de l'*Economiste suisse* une garantie de plus ; le journal devra se recommander lui-même ; l'impartialité qu'il apportera dans ses appréciations, les discussions qu'il devra diriger d'un point de vue relevé, en dehors des préoccupations locales ou de partis, seront sans doute pour lui une source de succès plus solide que celle que pourrait donner tel nom qui s'afficherait pour tout programme du journal.

Nous n'avons vu encore qu'un numéro de l'*Economiste* ; il est très varié et promet des études sérieuses de nos principaux établissements de crédit, de nos entreprises financières. Espérons que les suivants réaliseront complètement les espérances que celui-ci fait naître et que la Suisse romande sera dotée d'un bon journal économique, comme l'a déjà la Suisse allemande qui possède, depuis quelques années, la *Gazette suisse des chemins de fer*.

Les bruits du village.

Devant leurs portes, des commères
Donnaient essor à leur babil,
Glosant sur leurs maris, leurs frères...
Ainsi soit-il ! ainsi soit-il !
Pendant ce temps, dans le village,
Cloches, moulins, sonnaient, tournaient ;
Mais les commères qui jasaient,
Faisaient vingt fois plus de tapage.
Par-ci, par-là, tralalala,
Dieu sait quand on s'arrêtera.

Savez-vous, disait Rose-Jeanne.
En élevant un peu la voix,
Que Jean-Pierre a battu son âne
Et sa femme, plus d'une fois ?
Savez-vous que l'apothicaire,
Dit une autre vieille à son tour,
Par le poison, met chaque jour,
Plus d'un chrétien au cimetière ?
Tralalala, par-ci, par-là,
Dieu sait où l'on s'arrêtera.

Savez-vous que Jacques s'enivre ?
Et savez-vous que l'épicier
N'a que quinze onces à la livre,
Et que François fait l'usurier ?
Savez-vous, dit la vieille Hortense,
Que la femme du gros fermier,
Ce matin a levé le pied
Avec son amoureux, je pense ?
Et tralala, par-ci, par-là,
Dieu sait où l'on s'arrêtera.